

une association ou que détiennent celle-ci y compris l'enregistrement et le fonctionnement des administrations, des fonctionnaires et des employés de l'association.

by an association, including the registration and bonding of directors, officers and employees of the association.

26. (1) L'alinéa 50(1)(a) de ladite loi 5 est abrogé et remplacé par ce qui suit:

26. (1) Paragraph 50(1)(a) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

«a) les administrateurs peuvent mettre de côté comme fonds de garantie telle fraction, le cas échéant, des bénéfices nets qu'ils jugent nécessaire ou opportuns;»

"(a) the directors may set aside as a guarantee fund such portion, if any, of the net earnings as they deem necessary or advisable;"

(2) Le paragraphe 50(2) de ladite loi est abrogé.

(2) Subsection 50(2) of the said Act is repealed.

27. Le paragraphe 51(3) de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit: 15

27. Subsection 51(3) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

«(3) Les valeurs mobilières appartenant à une association doivent être comptées dans l'état annuel à des valeurs qui, au total, n'excèdent pas le total de

"(3) The securities owned by an association shall be taken into account in the annual statement at values that in total, do not exceed the aggregate of

a) la valeur amortie des valeurs mobilières rachetables qui ne sont pas émises et qui's émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une province; et

(a) the amortized value of redeemable securities not in default, issued or guaranteed by the Government of Canada or by the government of any province; and

b) la valeur marchande de toutes les valeurs mobilières autres que celles que vise l'alinéa a).

(b) the market value of all securities other than those described in paragraph (a).

(3.1) Dans le présent article,

(3.1) In this section,

«date de rachat» désigne, dans le cas d'une valeur mobilière qui est rachat- table à plus d'une date précisée, la date précisée qui donne le taux effectif d'intérêt le plus élevé ou le moins élevé, selon le cas;

"amortized value", when used in relation to the value of a redeemable security at any date after purchase, means a value so determined that if the security were purchased at that date and at that value, the yield would be the same as the yield would be with reference to the original purchase price;

«rachat», lorsque cette expression est employée relativement à une valeur mobilière rachat-able, désigne le taux effectif d'intérêt qui sera versé sur le rachat si les versements d'intérêt précisés dans la valeur mobilière sont payés jusqu'à la date de rachat; autrement dit, si cette valeur mobilière est alors rachat-able à la valeur pré-

"market value" means the market value at the date of the annual statement or, in the discretion of the Superintendent, at a date not more than sixty days before the date of that state-

évaluation des titres dans l'état

Valuation of securities in statement

Définitions

Definitions

"market value"